

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle conjoint par « CDG Invest SA » de la société « Alhora Alqabida SARL », à travers l'acquisition de 22% du capital social et des droits de vote y afférents », aux côtés de ses associés historiques

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « CDG Invest SA » ;
- **La cible:** «Alhora Alqabida SARL».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la transformation, la valorisation et la commercialisation de produits agricoles.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 avril 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique consistant en la prise de contrôle conjoint par la société « CDG Invest SA », filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion, de la société « Alhora Alqabida SARL », à travers l'acquisition de 22% du capital social et des droits de vote y afférents aux côtés de ses associés historiques.

« CDG Invest SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé à Rabat, Mahaj Ryad Center, Immeuble Business 7, 3ème étage, Hay Riad, Rabat, Maroc, et immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 61511. « CDG Invest » est la branche d'investissement de la Caisse de Dépôt et de Gestion, ayant pour activité principale, la détention et la gestion de plusieurs fonds d'investissements thématiques et de portefeuilles de participations.

« Alhora Alqabida SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain constituée en 2021, dont le siège social est situé au 49 rue Ahmed Barakat, rez-de-chaussée, n°3 Mâarif, Casablanca, et immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 495649. La société a pour objet la détention de participations dans des sociétés, aussi bien au Maroc qu'à l'international. Elle détient des participations dans les sociétés « Clarence Industries Sarlau » et « Frozentrade International Sarlau », à travers lesquelles elle opère dans le secteur de la transformation, la valorisation et la commercialisation de produits agricoles.

Fait à Rabat, le 03 avril 2025